

OFFICE FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES

gir/wyt

Berne, le 7 mai 1990

Note
Egypte

an	AG MA				ala
Classe					
Ville	NY				
		10.	11	1990	
Ref.					

Note à: M. G. Stoudmann, SG/DFEP

Copie à: - Ambassade de Suisse, le Caire
 - blf, gir, esh, rie, ger

En prévision du voyage du Conseiller fédéral J.-P. Delamuraz au Caire du 12 au 14 mai, vous trouverez sous ce pli un dossier succinct en deux exemplaires contenant la documentation suivante :

1. Dossiers économiques bilatéraux

- Relations bilatérales économiques Egypte - Suisse
- Consolidation de dettes
- Crédits mixtes

Pour information :

- Note sur Agence de presse InfoSud, Lausanne
- Note sur fabrication de gaz de combat

2. Coopération économique multilatérale

- Problématique de l'endettement
- Proposition OUA de conférence internationale sur la dette en Afrique

Note

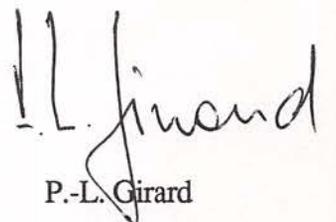
3. **Intervention par le Conseiller fédéral J.-P. Delamuraz auprès du Premier Ministre Atef Sedki**

- Note concernant la remise de l'aide-mémoire sur les Institutions de Bretton Woods à des représentants de pays en développement

Aide-mémoire

- "Speaking note" concernant Swisspharma

Aide-mémoire


P.-L. Girard

Annexes ment.

Relations bilatérales économiques

Egypte - Suisse

1. Historique

La présence suisse en Egypte repose sur une longue tradition. Dès le début du 19^{ème} siècle, une petite communauté suisse de négociants en montres s'établit à Alexandrie. Mais les relations économiques se sont surtout développées avec la culture du coton de première qualité, très apprécié par l'industrie textile suisse. Un certain nombre de familles suisses à Alexandrie et au Caire en ont fait le commerce pendant des générations. Aujourd'hui encore, le coton reste le principal produit exporté vers la Suisse. Du commerce, certains passèrent à la production; des usines textiles en mains suisses ont été établies à Alexandrie au tournant du siècle.

A la faveur du développement du tourisme, des Suisses se distinguèrent dans l'industrie hôtelière; propriétaires ou gérants de talent, ils ont aussi contribué au développement de quartiers résidentiels au Caire (les Baehler); la famille Groppi s'est fait un nom dans la confiserie et la restauration. Avec le développement de l'industrie égyptienne et l'introduction de l'électricité, des fabricants suisses de machines, machines-outils et équipements électriques s'introduisirent sur le marché. Turbines, moulins ou métiers à tisser de provenance suisse ont trouvé leur place dans l'industrie et l'agriculture égyptienne. Des Suisses (Schmidheiny) ont joué un rôle pionnier dans le développement de l'industrie du ciment (Tourah). Plus tard viendront les produits chimiques et pharmaceutiques avec la création de Swisspharma en 1964 sous forme de joint venture.

Le développement des relations économiques après 1945 fut marqué par les crises qui se sont succédé. Les différentes phases du conflit du Moyen-Orient ont affecté le développement des échanges. La plupart des vieilles familles installées en Egypte quittèrent le pays à cause des nationalisations. Les firmes suisses durent s'adapter à des structures radicalement nouvelles. Après la révolution nassérienne et les nationalisations de 1961/62, la Suisse fut le premier pays à conclure un accord d'indemnisation pour la nationalisation de firmes suisses. Après la guerre d'octobre 1973, la politique d'ouverture économique inaugurée par le président Sadate, a multiplié les possibilités d'affaires. Peu avant, en juillet 1973, un accord de protection des investissements avait été conclu.

Avec les revenus du canal de Suez et des champs pétrolifères du Sinaï, l'Egypte connut une expansion économique sans précédent qui s'est répercutée sur nos échanges commerciaux; nos exportations ont passé de 65 mios Frs. en 1973 à un sommet de 572 mios Frs. en 1982. En 1976, 136 maisons suisses participèrent à la Swissexpo du Caire qui connut un vif succès. Aujourd'hui, près de 600 firmes suisses sont représentées au Caire et une soixantaine de joint-venture ont été créées.

Depuis 1978, nos relations bilatérales sont appuyées par deux accords de crédit mixte d'un montant total de 150 millions de Frs (60 + 90) qui ont permis de financer la livraison de biens et services dans les secteurs infrastructure des transports, énergie, industrie de la construction, industrie textile, agro-alimentaire, la construction d'une fonderie (projet El Nasr), de ponts et la réhabilitation de turbines à gaz.

2. Visites

1973 CF Pierre Graber au Caire

1983 SE Paul Jolles au Caire

1985 CF Pierre Aubert au Caire

Ministre AE Boutros Boutros Ghali plusieurs visites à Berne , la dernière en mai 1988

3. Accords bilatéraux

Accord d'indemnisation des intérêts suisses du 20.6.1964

Accord de protection des investissements du 25.7.1973

Accord pour éviter la double imposition du 20.5.1987

Accord de rééchelonnement de dettes du 30.6.88 portant sur 430 mio Frs.

Accords concernant l'octroi de crédits mixtes :

- 1er accord, 60 mio Frs./19.9.1978, entièrement déboursé
- 2ème accord, 90 mio Frs./24.7.1984, reliquat : 1,5 mio Frs. presque entièrement engagé (voir note séparée).

Par ailleurs, un accord de coopération relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire signé le 13.11.84, non encore en vigueur.

4. Echanges commerciaux : évolution, structure

4.1. Evolution

<u>Année</u>	<u>Importations</u> (en millions de francs suisses)	<u>Exportations</u>	<u>Solde</u>
1983	61,6	414,5	+ 352,9
1984	82,8	438,9	+ 356,1
1985	58,2	395,9	+ 337,7
1986	27,0	291,4	+ 264,4
1987	21,4	278,6	+ 257,2
1988	21,1	282,4	+ 261,3
1989	23,4	228,9	+ 205,5

Nos exportations ont constamment diminué depuis 1983, surtout en 1986, probablement suite à la chute du prix du pétrole qui a affecté la situation économique de l'Egypte. En 1989, la baisse est de 20% par rapport à 1988. Cette évolution peut s'expliquer par le manque de devises, la diminution des investissements, la concurrence accrue pour certains produits, le désengagement de petites et moyennes entreprises et l'arrêt de la couverture GRE en raison du rééchelonnement de la dette et de l'accumulation d'arriérés ainsi que la diminution des facilités de crédit d'une manière générale. Les importations ont légèrement augmenté en 1989. Le solde de la balance commerciale, autour de 200 millions de Frs. est traditionnellement favorable à la Suisse.

4.2. Structure

<u>Exportations</u>	<u>% des exp. totales</u>	<u>1988</u>	<u>1989</u>
		Valeur mio Frs.	
- Machines ¹	42	134,4	96,6
- Produits chimiques	36	77,9	83,7
<u>Importations</u>			
- Coton et fils de coton	73	14,8	17,1
- Légumes	15	3,6	3,6

1. essentiellement chaudières, machines et appareils mécaniques, électriques, instruments et appareils d'optique, de mesure, de précision

La baisse des exportations en 1989 est imputable en majeure partie au secteur des machines (-28%); les exportations de produits chimiques ont connu une hausse (+7,5%).

L'importation de coton a augmenté de 15% en 1989.

L'Egypte est au bénéfice d'un contingent global de 15'000 hl par an environ pour l'importation de vin rouge. Elle partage ce contingent avec cinq pays méditerranéens (Israël, Jordanie, Turquie, Chypre).

4.3. Principaux fournisseurs (pays OCDE) de l'Egypte

1. USA	avec	3'510 mio Frs. en 1988
2. RFA	avec	1'674 mio Frs.
3. France	avec	1'368 mio Frs.
4. Italie	avec	1'152 mio Frs.
p.m. Suisse	avec	282 mio Frs.

N.B.: L'Egypte est le premier marché de la Suisse en Afrique.

Les USA et la France exportent essentiellement du blé. Le niveau des exportations des principaux partenaires commerciaux de l'Egypte est resté assez constant ces deux dernières années.

5. Investissements suisses

Les plus importants sont (liste non exhaustive):

- Swiss Pharma (Ciba-Geigy, Sandoz) créée en 1964 déjà, premier producteur pharmaceutique du pays.
- ABB, installée en 1982, production de panneaux de distribution électrique; vient de doubler son capital.
- Bühler SA, a créé un centre de service après-vente et envisage la fabrication locale d'une partie des équipements.
- Nestlé, création en octobre 1988 de Nestlé Egypt SA au capital de 35 millions de livres égyptiennes, détenu à 70% par Nestlé Vevey et 30% par des actionnaires locaux. Il s'agit d'un des plus importants investissements en Egypte comprenant la construction de deux usines de production alimentaire.
- Schindler

- Holderbank/Arab Swiss Engineering Co., production ciment.
- Moevenpick: 1976: hôtel Joli Ville, le Caire; 1983: ouverture d'un second hôtel à Luxor.
- Danzas SA
- Crédit Suisse

Les trois grandes banques suisses sont représentées en Egypte et poursuivent leurs activités dans ce pays malgré la situation financière tendue. La dette commerciale (non garantie) vis-à-vis de la Suisse ne serait pas très importante.

On assiste au maintien, voire à une augmentation des investissements suisses, compte tenu de l'importance de ce marché dont les besoins sont en pleine expansion.

En 1985, la Suisse occupait le 5ème rang sur le plan des investissements après les USA, la France, le R.U. et la RFA.

6. Instruments de promotion des échanges

GRE

Politique:

Moyen et long terme:	garantie fermée
Court terme:	(180 jours avec accréditifs) taux 70%; rachat jusqu'à 90%
Crédit mixte en cours:	95%

Engagement:

Montant ouvert:	842 mio Frs. ²
Confédération:	607 mio Frs.
Demandes de principe:	67 mio Frs., surtout du court terme, industrie chimique.

Foires

- Foire Internationale du Caire: la Suisse y participe chaque année avec un stand organisé par l'OSEC. En 1990, le stand d'environ 500m² a regroupé une vingtaine de

2. montant élevé. L'Egypte représente un "Klumpenrisiko".

firmes du secteur machines, telles Saurer, Hilti, Moevenpick et Cotratec, agent de bon nombre de firmes suisses.

- Muba, Bâle: l'Egypte y participe depuis 1981. Cette année les exposants ont été essentiellement du secteur privé (tapis, artisanat).
- Comptoir Suisse: l'Egypte y était hôte d'honneur en 1976. Une nouvelle participation en tant qu'hôte d'honneur est prévue pour 1992.

Coopération

- Projet ONUDI-Bally (transfert de savoir-faire par Bally à une entreprise privée égyptienne) pour un montant de 406'000 \$ US financé dans le cadre de notre budget d'aide au développement.
N.B. Le Ministre de l'Industrie Wahab a assisté au Séminaire de juin 1989 au Caire clôturant ce projet.
Actuellement, des discussions sont en cours entre Bally et le fabricant égyptien pour la conclusion d'un accord de licence permettant la commercialisation de chaussures Bally fabriquées en Egypte sur le marché local.
- Un second projet du même type que le premier d'un montant de 500'000 \$US environ est en préparation.

7. Coopération financière

La poursuite de cette coopération est à l'étude (voir note séparée).

8. Problèmes

8.1. Arriérés de paiement

L'accord de consolidation de 1988 qui couvre la période allant jusqu'au 30.6.88 est respecté. Par contre, il existe des retards importants après cette date; l'Egypte ne rembourse que partiellement les échéances selon des critères non expliqués.

8.2. Swisspharma

Suite à la réforme monétaire introduite par l'Egypte en mai 1987 et à la dévaluation de la livre égyptienne qui s'en est suivie, Swisspharma s'est trouvé confrontée à une forte augmentation du coût de ses importations et par conséquent du coût de production.

Swisspharma a obtenu du Gouvernement égyptien le droit d'augmenter ses prix de vente mais de façon insuffisante de sorte qu'elle subit d'importantes pertes financières. Elle a dû renoncer à des projets d'investissement. A côté d'une augmentation des prix de vente, elle souhaite pouvoir importer directement les substances actives pour ses usines égyptiennes sans devoir passer par un intermédiaire.

Consolidation de dettes

Le 30 juin 1988, la Suisse et l'Egypte ont conclu un accord de rééchelonnement de dettes égyptiennes portant sur **430 millions de Frs.** suite au procès-verbal agréé du Club de Paris du 22 mai 1987. La période de rééchelonnement s'étend jusqu'au 30 juin 1988. Jusqu'à présent, l'Egypte a honoré ses engagements dans le cadre de cet accord.

L'Egypte n'ayant pas trouvé de base d'entente avec le FMI pour la conclusion d'un nouvel accord de confirmation, la consolidation des échéances dues après le 30 juin 1988 n'a pas pu être réalisée. L'Egypte a accumulé des **arriérés** importants; ceux envers la Suisse se montent à **200 millions de Frs.** Dès lors, il serait souhaitable que l'Egypte trouve rapidement une solution avec le FMI afin de normaliser ses relations avec ses créanciers.

Message:

S'enquérir sur l'état d'avancement des négociations avec le FMI. Exprimer l'espoir que l'Egypte trouve rapidement un accord avec le FMI afin que la base de confiance que nécessite l'économie égyptienne soit restaurée.

Crédits mixtes

Crédit mixte I

- accord signé le 19 septembre 1978 entré en vigueur le 20 mars 1979
- volume : 60 millions de Frs
- situation : crédit entièrement engagé

Crédit mixte II (en cours d'utilisation)

- accord signé le 10 juin 1983
- volume : 90 millions de Frs. (tranche Confédération : 1/3 remboursable sur 20 ans dont 10 ans de grâce sans intérêts; tranche bancaire : 2/3 remboursable sur 10 ans, dont 3 ans de grâce au taux d'intérêt du marché.)
- utilisation : financement de projets prioritaires de l'économie égyptienne dans les secteurs public et privé. Par la suite, les moyens destinés au secteur privé furent transférés au secteur public pour raison de non-utilisation.
- bénéficiaires : ont été financés 10 projets dans les secteurs suivants : industrialisation, électricité, industrie alimentaire, construction de routes et d'un pont.
- projet le plus important : fonderie-fabrique d'armatures El Nasr à Alexandrie d'un montant de 150 millions de Frs.
- situation : crédit presque entièrement engagé.
- expériences : coopération avec les autorités égyptiennes et les bénéficiaires des projets bonne.

Eventuel crédit mixte III

- La Suisse est en principe favorable à la poursuite d'une coopération financière avec l'Egypte.
- Le message sur le quatrième crédit -cadre pour des mesures de coopération au développement propose de créer un nouvel instrument qui permettrait - grâce à une couverture des risques de la GRE - d'octroyer un crédit mixte à un pays très endetté au revenu intermédiaire qui ne bénéficierait pas de lignes de crédit suisses faute de la garantie GRE. Un tel crédit serait destiné essentiellement à des projets hautement prioritaires comme des réhabilitations.
- L'Egypte figure en bonne place sur la liste des pays bénéficiaires potentiels de ce nouvel instrument.

Crédit mixte - projet El Nasr

Caractéristiques du projet

- Client : organisation étatique El Nasr Castings, Alexandrie
- Fournisseurs suisses : Georg Fischer (technologie), Von Roll (surveillance, formation)
- Coût du projet : au total 150 millions de Frs. environ dont 127 millions de Frs pour la part en devises. Le montant financé par crédit mixte s'élève à 45 millions de Frs.
- Production : vannes, raccords pour conduites d'eau (tuyaux). Production annuelle prévue : 7'000 tonnes. Cette production est complémentaire à celle d'une fonderie de tuyaux financée par la RFA et qui fonctionne bien.
- Marché : 25 à 30% de la production est destinée à l'exportation (surtout dans les pays arabes).
- La fonderie El Nasr est actuellement l'un des projets industriels les plus importants d'Egypte.

Situation du projet

- Le projet se trouve dans sa dernière phase de réalisation. Son exécution connaît un certain retard, compréhensible vu la taille du projet. Sa mise en activité est prévue pour l'automne 1990.
- Un programme intensif de formation en Suisse est pratiquement terminé.
- La coopération entre les firmes suisses et le client égyptien ne s'est pas toujours déroulée sans heurts. Les difficultés ont culminé lorsque le partenaire égyptien a menacé de confisquer la garantie de bonne fin mais actuellement les problèmes ont été écartés. (problèmes concordance délais firmes de construction locales et livraisons)

Message:

- Reconnaissance de l'effort important fourni par le partenaire égyptien dans ce projet et félicitations pour les résultats déjà atteints.
- Expression de notre confiance que ce projet pourra être finalisé avec succès et mis en oeuvre grâce à l'effort conjoint des fournisseurs suisses et du partenaire égyptien.
- Autorités suisses restent disposées à soutenir et appuyer le client égyptien pour assurer la mise en oeuvre avec succès du projet.

Agence de presse InfoSud, Lausanne

M. Daniel WERMUS, journaliste d'Infosud se trouvera au Caire à partir du 8 mai pour 2 semaines environ.

But de son voyage :

- s'informer de la situation actuelle en Egypte;
- recherche de projets douteux;
- participation aux festivités du 20ème anniversaire du barrage d'Assouan.

M. Wermus, ayant passé à l'OFAEE le 3 mai, n'a pas été informé du déplacement privé du Conseiller fédéral Delamuraz au Caire. Toutefois, il était au courant de l'affaire Krebs concernant la fabrication de gaz de combat (voir note séparée) et de la réunion du 25 avril de la Commission de l'Energie du Conseil national sur la nouvelle mise en processus parlementaire du message concernant l'Accord avec l'Egypte relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Il appartient maintenant à la Conférence des Présidents de groupe du Parlement à décider sur la suite à donner au message.

* * *

InfoSud en bref :

Cent douze articles publiés en 1989 par des journalistes professionnels dans la grande presse. 500'000 lecteurs/auditeurs potentiels. Reportages dans le tiers monde ou actualité du Nord liée au développement.

Collaboration avec: La Liberté, Le Courrier, La Tribune de Genève, L'Impartial, Le Pays, Le Journal de Genève, L'Hebdo, Le Sillon Romand, Femina, La Vie protestante, VO Réalités, Construire, Correspondance politique suisse, Agence de presse et d'information catholique, Centre international de reportages et d'informations culturelles, Radio Suisse internationale, agence P-Netword (journalistes économiques à Genève).

Thèmes principaux: coopération, endettement, matières premières, commerce international, réfugiés, racisme, environnement, biotechnologies, cultures, organisations internationales (GATT, FMI...), politique des pays industrialisés, médias et tiers monde, droits de l'homme, actualité.

Berne, le 4 mai 1990

Confidentiel

Note d'information

Egypte: usine chimique pour la fabrication de gaz de combat

Depuis 1985 et 1988, l'entreprise zurichoise Krebs SA a eu des contacts secrets avec l'établissement militaire égyptien EL NASR Co. FOR PHARMACEUTICALS, B.P. 7, HELIOPOLIS, pour la fourniture d'une fabrique et probablement du know-how nécessaire pour la production de "Sarin", c'est-à-dire un produit chimique supertoxique et composant d'armes chimiques. KREBS SA, qui a livré du matériel d'une valeur de quelques millions de francs suisses, **a cessé pour sa part toute participation au projet depuis fin 1988, à la demande expresse du DFAE.** Elle ne fournira plus ni pièces de rechange, ni équipe d'entretien. L'entreprise suisse collabore depuis 1976 avec les Egyptiens qui lui ont toujours affirmé qu'il s'agissait uniquement de fabriquer des produits pharmaceutiques.

L'affaire est devenue publique en mars 1989 quand le New-York Times a publié un article (fondé) qui a fait scandale à Washington et au Caire. Cet article a été repris partiellement par la presse suisse. Les Egyptiens, et le président Moubarak en tête, ont démenti catégoriquement que l'Egypte s'apprêtait à produire des gaz de combat. Cependant, il n'y a pas de doute que l'entreprise égyptienne en question est intégrée dans le cadre du complexe militaire et est affiliée aux autorités de la défense nationale. Cela ressort p.ex. de l'expérience et des activités des deux personnages égyptiens qui ont signé et négocié le contrat, l'un d'entre eux s'étant présenté au 2ème Symposium sur la protection contre les armes chimiques en 1986 en tant que membre du département de la guerre chimique du ministère de la défense. On se souviendra également que l'Egypte a utilisé l'arme chimique au Yémen.

Problématique de l'endettement

Stratégies actuelles

- En ce qui concerne les pays à revenu moyen: stratégie Brady
 - **La stratégie Brady** a pour but une réduction du service de la dette commerciale et de son montant, ainsi que l'apport d'argent frais pour les **pays fortement endettés à revenu moyen**. Elle s'adresse donc essentiellement aux banques privées. Les gouvernements, de leur côté, sont appelés à réviser, si nécessaire, leurs réglementations bancaires (surveillance, comptabilité, fiscalité).
 - L'accord signé entre le Mexique et les banques commerciales internationales a prouvé la **viabilité** de la stratégie Brady.

Les accords signés avec les Philippines, le Costa Rica et le Venezuela ont montré la **flexibilité** de l'instrument ainsi que la nécessité de trouver des **solutions adaptées à la situation spécifique de chaque pays** (approche au cas par cas).

- La **faiblesse** de la stratégie Brady:
 - Les ressources que les institutions de Bretton Woods peuvent mettre à disposition pour soutenir cette stratégie par l'octroi de garanties sont limitées.
 - Il est difficile d'inciter les banques commerciales à **accorder l'argent frais** indispensable au financement du développement économique.
- En ce qui concerne les pays pauvres:
 - Le Club de Paris continuera à leur accorder des **conditions de faveur lors du rééchelonnement** de leurs dettes (**conditions dites "de Toronto"**).

Message:

Le surendettement constitue une hypothèque sérieuse pour l'avenir de nombreux pays en développement. Toute solution aux problèmes de surendettement doit se fonder en premier lieu sur les efforts propres des débiteurs. L'expérience a toutefois démontré que ces efforts doivent souvent être complétés par des mesures additionnelles. A juste titre, les stratégies mises en oeuvre visent avant tout à rétablir la solvabilité des pays endettés. Elles ont permis d'obtenir jusqu'à présent des résultats appréciables, mais pas toujours suffisants. Pays débiteurs, créanciers privés et publics doivent donc continuer à rechercher des solutions adaptées à chaque situation, et cela dans un esprit novateur.

Les fonds publics extérieurs ne suffiront jamais à couvrir les besoins financiers des pays endettés. Une reprise des flux privés et une augmentation de l'épargne interne restent indispensables. C'est pourquoi les stratégies de désendettement devront continuer d'accorder une **importance prioritaire aux réformes économiques** à moyen terme.

Eventuelle proposition OUA d'une conférence internationale sur la dette en Afrique

Depuis quelque temps l'Organisation pour l'Unité en Afrique (OUA), dont M. Mubarak assure la présidence, envisage de convoquer une conférence internationale sur la dette en Afrique.

Message:

1. Les questions de l'endettement de l'Afrique sont activement discutées dans de nombreuses enceintes internationales:
 - Session extraordinaire de l'ONU à New York, 23.4.1990; UNCTAD-Commission des invisibles et du financement lié au commerce (CIFT), Genève, 30.4.1990; IMF/Banque mondiale: Comité du développement, Washington, 8 mai 1990)
2. Les stratégies adoptées (Baker, Brady, Toronto) sont en évolution (voir note séparée)
3. Il nous semble préférable d'agir en fonction du cadre déjà en place afin d'adapter les stratégies aux besoins et à la situation de chaque pays.
4. Le gouvernement suisse propose actuellement au parlement des mesures nouvelles pour contribuer à un allègement du fardeau de la dette dans les pays en développement (transformation en don du solde non encore engagé et, pour certains pays de la totalité, des parts publiques des anciens crédits mixtes, lesquels étaient octroyés auparavant sous forme de crédits sans intérêt; mise à disposition de fonds pour des actions de désendettement dans les pays les plus pauvres)

AFF/WWT

7 mai 1990

982.3 - Kae/de

N o t e concernant la remise de l'aide-mémoire sur les Institutions de Bretton Woods à des représentants de pays en développement

La remise de l'aide-mémoire pourrait s'accompagner, par exemple, du commentaire suivant:

La situation politique en Suisse a évolué dans un sens favorable à l'entrée de notre pays au FMI et à la Banque mondiale. C'est pourquoi le Gouvernement suisse a décidé de tirer au clair les conditions d'une adhésion à ces institutions.

L'adhésion permettrait à la Suisse de s'associer encore plus étroitement et plus directement à l'action du FMI et de la Banque mondiale.

La Suisse dispose d'importantes réserves monétaires. Elle a une forte position de balance des paiements. Le franc est une monnaie internationale. L'économie suisse se classe au cinquième rang dans le monde pour les investissements directs à l'étranger. Le marché suisse des capitaux contribue, dans une large mesure, au financement de la Banque mondiale et des banques régionales de développement. En cas d'adhésion, la Suisse voudrait jouer dans les Institutions de Bretton Woods un rôle correspondant à son poids monétaire et financier. Pour ce faire, elle devrait obtenir au FMI une quote-part supérieure à 2 milliards de DTS sur la base du capital actuel. Par ailleurs, elle devrait obtenir la création du 23ème siège dans les conseils de ces organisations.

- 2 -

Nous savons (à l'exemple de la Chine) que les Institutions de Bretton Woods disposent d'une flexibilité suffisante pour faire droit aux demandes de la Suisse.

La création d'une siège supplémentaire ne perturberait qu'en apparence l'équilibre entre les groupes de pays industrialisés et de pays en développement, car la Suisse se trouverait vraisemblablement à la tête d'un groupe de pays composite.

La création d'un siège supplémentaire s'avère au contraire nécessaire si l'on veut éviter que l'entrée de la Suisse ne provoque de graves perturbations dans les groupes de pays existants et qu'elle mette en danger un groupe de pays (constituency) africains. La création d'un siège supplémentaire se justifie aussi du fait que l'adhésion de plusieurs pays de l'Est et de la Suisse entraîne un élargissement des Institutions de Bretton Woods.

Adhésion de la Suisse aux Institutions de Bretton Woods

AIDE-MEMOIRE

1. Le gouvernement suisse a l'intention de déposer une demande d'adhésion de la Suisse au Fonds monétaire international (FMI) et au Groupe de la Banque mondiale. A cet effet, il a chargé le chef du Département fédéral des finances et le président de la direction générale de la Banque nationale suisse d'informer préalablement divers Etat membres des Institutions de Bretton Woods des motifs de cette décision et de solliciter leur appui.
2. La question d'une adhésion de la Suisse aux Institutions de Bretton Woods a été examinée à plusieurs reprises. Le gouvernement suisse estime que la situation a maintenant suffisamment évolué pour envisager une adhésion de la Suisse. Sa décision repose sur la volonté de coopérer avec la collectivité internationale en matière de politique monétaire, de développement économique et de dette. Le gouvernement suisse est convaincu qu'il peut fournir une contribution sur ces différents plans.
3. Bien qu'elle n'en fût pas membre, la Suisse a participé à maintes reprises au financement de l'activité des Institutions de Bretton Woods. Elle est membre des Accords généraux d'emprunt. Elle a participé récemment au Fonds de stabilisation pour la Pologne créé afin de soutenir le programme économique supporté par le FMI. Ses contributions ont varié entre 3 % et 6 %. La Suisse est membre fondateur de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) et elle a contribué par des cofinancements aux reconstitutions des fonds de l'AID. Elle est par ailleurs membre du Groupe des Dix et elle a le statut d'observateur au Comité intérimaire et au Comité de développement. Les relations entre la Suisse et

- 2 -

les Institutions de Bretton Woods n'ont pas cessé de se resserrer au fil des ans.

4. En tant que membre des Institutions de Bretton Woods, la Suisse entend jouer un rôle à la mesure de son poids monétaire et financier. Elle dispose d'importantes réserves de change et d'une forte position de balance des paiements; le franc suisse occupe le sixième rang parmi les monnaies de réserve; la Suisse vient à la cinquième place pour les investissements directs à l'étranger et le marché suisse des capitaux joue un rôle international.
5. En cas d'adhésion, la Suisse deviendrait une importante créancière des Institutions de Bretton Woods. Aussi considère-t-elle la possibilité d'occuper en permanence un siège dans les conseils d'administration de ces institutions comme un élément déterminant de sa décision.
6. La Suisse est persuadée que les membres de ces institutions tiendront dûment compte des faits exposés ci-dessus lors de la détermination de sa quote-part. Ils disposent à cet effet d'une marge de manoeuvre suffisante, car les quotes-parts effectives des pays industrialisés au FMI se situent pour diverses raisons entre 30 et 80 pour cent des quotes-parts calculées.
7. Au vu des dispositions constitutionnelles en vigueur, la Suisse pourrait adhérer aux Institutions de Bretton Woods en été 1992. La procédure prévoit une votation populaire facultative, mais le gouvernement suisse est confiant quant à l'issue du débat.

14.2.1990

ACCESSION OF SWITZERLAND TO THE BRETTON WOODS INSTITUTIONS

M E M O R A N D U M

1. The Swiss Government intends to apply for membership of Switzerland in the IMF and the World Bank Group. To this end, it has mandated the Head of the Federal Department of Finance and the Chairman of the Governing Board of the Swiss National Bank to inform various members of the Bretton Woods Institutions about the reasons for this decision and to seek their support.
2. The question of Switzerland's accession to the Bretton Woods Institutions has been repeatedly examined. The Swiss Government is now of the opinion that the situation has evolved in such a way that accession can be envisaged. Its decision is based on the intention to cooperate more closely with the international community in the areas of monetary policy, economic development and debt issues. The Swiss Government is convinced that it can make a significant contribution in these areas.
3. Despite not being a member Switzerland has on many occasions participated in the funding of the Bretton Woods Institutions. It is a participant in the General Arrangements to Borrow. It also takes part in the Stabilization Fund for Poland which was recently created to support an IMF-backed economic program. The extent of its contributions ranged between 3 and 6 per cent. It is a founding member of MIGA and has participated through co-financing in IDA replenishments. Further, it is a member of the G-10 and an observer in the Interim and Development Committees. It is evident that the ties between Switzerland and the Bretton Woods Institutions have grown closer over the years.

- 2 -

4. As a member of the Bretton Woods Institutions, Switzerland intends to assume a role which corresponds to its monetary and financial importance. Switzerland has significant currency reserves and a strong balance of payments position. The Swiss franc ranks sixth among reserve currencies. Switzerland ranks fifth worldwide in direct foreign investments, and the Swiss capital market has international significance.
5. As member, Switzerland expects to become an important creditor of the Bretton Woods Institutions. Therefore, the Swiss Government considers a seat on the Executive Boards of the Bretton Woods Institutions a determining factor in its decision.
6. Switzerland is convinced that the members of the Bretton Woods Institutions will consider these facts in their determination of the Swiss quota. As the effective quota of the industrial countries in the International Monetary Fund for various reasons lies between 30 % and 80 % of the calculated quota, there should be sufficient flexibility to assign Switzerland an appropriate quota.
7. With regard to Swiss constitutional requirements, Switzerland could join the Bretton Woods Institutions in the summer of 1992. Although Swiss law provides the opportunity for a referendum, the Swiss Government is confident of a positive outcome.

2/14/90

U S et N R D
Remise au chef
Roumis fin mars
27. Rev

"Speaking note" concernant Swisspharma

1. Suite à la réforme monétaire introduite par l'Egypte en mai 1987 et à la dévaluation de la livre égyptienne qui s'en est suivie, Swisspharma s'est trouvée confrontée à une forte augmentation du coût de ses importations et par conséquent du coût de production. Swisspharma a obtenu du Gouvernement égyptien le droit d'augmenter ses prix de vente mais de façon insuffisante de sorte qu'elle subit d'importantes pertes financières. Elle a dû renoncer à des projets d'investissement. A côté d'une augmentation des prix de vente, elle souhaite pouvoir importer directement les substances actives pour ses usines égyptiennes sans devoir passer par un intermédiaire.
2. Serions très reconnaissants de l'attention vous voudrez bien vouer à cette affaire qui représente actuellement le principal problème au tableau de nos relations bilatérales par ailleurs excellents et qui reposent sur un esprit de parfaite coopération et sur une longue tradition. (Remise de l'Aide-mémoire)

NB: Swisspharma est une joint-venture entre partenaires suisses et égyptiens créée en 1962. Les intérêts égyptiens représentent 40%; les firmes suisses impliquées sont Ciba-Geigy et Sandoz.

Swisspharma compte parmi les producteurs de médicament les plus importants d'Egypte et elle joue un rôle non-négligeable dans l'approvisionnement du pays. Ses employés locaux se chiffrent à environ 600.

Memorandum

SWISSPHARMA, a joint-venture company established in 1962 with 60% Swiss and 40% Egyptian ownership, is one of the largest pharmaceutical companies in the country and the largest Swiss-owned industry in Egypt. The Swiss capital holders are Ciba-Geigy and Sandoz.

Between the mid-sixties and mid-eighties, the company's good results allowed sizeable investment. The plant has almost tripled in size, is technically sophisticated and now employs over 600 people.

SWISSPHARMA is a prime example of both successful technology transfer and operations of a medium-sized technology company in a country in process of development. In its operations, the company maintains the highest standards, and has developed an international reputation for quality and productivity.

In May 1987 the Egyptian Pound underwent a significant devaluation. To this day, the purchasing power of the Egyptian currency has deteriorated over 60% against the Swiss franc - the currency which SWISSPHARMA uses for the bulk of its imports. The cost of raw materials has therefore increased accordingly. Overall production costs have also been affected by domestic inflation - estimated at about 70% for the past three years. As a result, SWISSPHARMA has incurred serious financial losses over the past few years.

In the period January 1987 to February 1990 one price increase in May 1988 (approximately 20%) was granted to SWISSPHARMA by the Ministry of Health. It was by far insufficient since it compensated the said cost increases only by about 1/4. During that year, despite this price increase, SWISSPHARMA paid more for raw materials than it realized in sales revenues.

The operation of joint-venture companies under Law 159 is further burdened by several decrees issued by the Ministry of Health i.e., registration fees are higher than for public sector (national) companies. Importation of raw materials is controlled by Goumhouria while companies established under more recent investment laws (Law 43) are free to import without such restrictions.

Since 1988, SWISSPHARMA has been confronted with a virtually unbearable financial burden. Many of the company's investment projects (totalling more than LE 75 million) have been abandoned. Despite significant productivity gains, staff reductions, substitution of lower-priced raw materials from overseas, shift to local raw material suppliers, and other major tasks (as a further example the Company has just completed a medium sized chemical production unit and is producing its own raw materials for their Voltaren range), massive financial assistance from both founder companies has been required to prevent financial collapse.

This financial assistance is foreseen to be required once again in 1990.

An immediate price increase of approximately 25% is considered necessary to redress the company's situation.

On February 27th, 1990, the Ministry of Health issued their Decree No. 1004 increasing the prices of some pharmaceutical products. For SWISSPHARMA, this was translated to an overall revenue increase of about 8% which again does not meet the economic requirements. The other joint venture companies got about 1-2% less.

On the other hand SWISSPHARMA feels that public sector (national) pharmaceutical companies were given preferential treatment. Two of them appear to have received up to twice the SWISSPHARMA increase.

Such determination of price increases appears to discriminate not only against private sector pharmaceutical companies, but if continued would serve as a dis-incentive to new foreign investment in Egypt.

Since the continued operation of SWISSPHARMA as a very important component of the pharmaceutical industry in Egypt and as the most enduring and best-known example of Swiss industrial cooperation with Egypt must be in both Egyptian and Swiss interests, it is urgently requested

- to grant SWISSPHARMA a realistic and comprehensive price increase within the next few weeks
- to provide an annual price review for pharmaceuticals
- to allow SWISSPHARMA to import their raw materials directly (improvement promised, not implemented yet).

In the light of past experience, such measures do not preclude the implementation of the social objectives of Egypt's public health policy, but will help to reduce imports of pharmaceutical products in foreign currencies.